

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Loi sur le système correctionnel reçoit la sanction royale

Iqaluit (Nunavut), le 14 juin 2019 – La nouvelle Loi sur le système correctionnel du Nunavut a reçu la sanction royale. Elle garantit que le système correctionnel du territoire prévoit des mesures de réadaptation et des programmes culturellement adaptés qui se fondent sur l'Inuit qaujimajatuqangit.

« Cette loi purement nunavoise fera du système correctionnel du territoire un exemple à suivre en matière de protection des droits des détenus. Témoignant de l'importance de la culture, de la langue et des valeurs sociétales inuites, elle tient compte de notre histoire unique et de l'Inuit qaujimajatuqangit au vu de l'évolution récente du milieu des services correctionnels », a déclaré David Akeeagok, ministre de la Justice et procureur général du Nunavut par intérim.

Figurent parmi les principaux changements apportés à la Loi :

- un renforcement de la responsabilisation et de la transparence par la création des postes d'agent enquêteur et d'agent enquêteur adjoint, qui sont chargés d'examiner et de surveiller le processus décisionnel dans les services correctionnels;
- les dispositions sur l'usage de la force, les fouilles et saisies, et les limites applicables à l'isolement comme mesure disciplinaire;
- les dispositions sur les besoins en santé mentale des détenus;
- l'application de pratiques exemplaires et de normes canadiennes et internationales en matière de réadaptation et de réinsertion;
- la mise en place d'une procédure de grief officielle prévoyant des mécanismes d'examen et de surveillance du recours à l'isolement, et le dépôt d'un rapport annuel;
- un soutien aux programmes correctionnels culturellement adaptés par la création d'un comité sur les valeurs sociétales inuites.

La Loi sur le système correctionnel entrera en vigueur une fois que les règles et procédures opérationnelles relatives à son application seront établies et que le poste d'agent enquêteur sera pourvu.

###

Renseignements aux médias

Matilda Madekufamba Analyste des politiques et des communications Ministère de la Justice Gouvernement du Nunavut 867 975-6325 mmadekufamba@gov.nu.ca